Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 04/06/2021

BERRY DISTRIBUTION rappelle Rillettes de canard



- Noms des modèles ou références concernés : **Rillettes de canard**
- Marque : **Rillettes de canard**
- **GTIN 0208717000000 Lot 21910 Date limite de consommation 08/06/2021**
- Conditionnements : **Vente assistée**
- Date début/fin de commercialisation : **du 25/05/2021 au 29/05/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **/**
- Informations complémentaires : **Rillettes de canard vendu au rayon charcuterie traditionnelle du centre Leclerc LE BLANC entre le 25/05/2021 et le 29/05/2021.**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **LECLERC LE BLANC**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Détection et dénombrement de Listeria monocytogenes (< 10/g)**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**
- Description complémentaire du risque : **Listeria monocytogenes**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**

CONTACT

- Numéro de contact : **0254283848**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre